

ACTION N°		STRATEGIE ET COORDINATION DU BALISAGE ET DES ZONES DE MOUILLAGE DU LITTORAL				
CDB 11_01bis	CT 11_1	Réalisation d'une étude de fréquentation en mer dans le Parc national des Calanques et les aires marines voisines				
DEFI principal * : 2 * (1 : Qualité des eaux de baignade - 2 : Qualité écologique littorale - 3 : Gouvernance/sensibilisation)		CONTEXTE, OBJECTIFS et DESCRIPTION DE L'OPERATION CONTEXTE ET OBJECTIFS : Afin de préparer la mise en oeuvre des mesures d'organisation et des aménagements issus du schéma global d'organisation des mouillages, l'opération consiste en une campagne de récolte de données de fréquentation centrée sur les pratiques de mouillage dans les principales zones à enjeux du Parc national des Calanques (cœur marin et aire maritime adjacente). Elle est menée sur une année complète. Cette campagne porte également sur les aires marines voisines du Parc national : à l'ouest le Parc marin de la Côte Bleue et à l'est le littoral de Bandol et la Seyne sur mer, conformément aux priorités édictées dans le Schéma d'Organisation des mouillages du PNC validée en décembre 2020. L'objectif est de : - disposer de données actualisées par forte, moyenne et faible fréquentation, en vue de dimensionner de manière optimale les équipements nécessaires à l'organisation des mouillages; - déterminer une saisonnalité précise de la mise en place de ces équipements d'accueil, en fonction de la fréquentation constatée; - disposer d'un suivi de la fréquentation avant l'installation des aménagements, et pouvoir reproduire des suivis à l'identique après l'installation (T+1, T+2...) - disposer d'un suivi de la fréquentation dans le Parc national et dans les aires marines voisines afin de disposer d'indicateurs sur les éventuels effets "reports" de fréquentation. DESCRIPTION DE L'ACTION : La méthode choisie est celle de l'observation par survol aérien pour couvrir rapidement de larges étendues géographiques. La prestation intégrera également le stockage et l'analyse des données. Pour collecter et analyser les données sur la fréquentation nautique du Parc national des Calanques des aires marines voisines, le prestataire retenu devra effectuer un cycle d'un an qui comprendra 20 sorties de comptage. 5 sorties par mois en juillet et en août et 3 sorties pour les mois de juin et septembre et deux sorties sur avril et mai. Afin de pouvoir quantifier et qualifier un éventuel "effet report" de la fréquentation due à la présence des équipements de mouillage, le périmètre d'étude s'étendra de Martigues à Bandol. Il comprendra le PMCB, le Parc national des Calanques et les baies de La Ciotat, Saint-Cyr/mer et Bandol. (*) Montant indicatif, sous réserve du ciblage requis sur zones à enjeux				
OBJECTIF PRINCIPAL DU DEFI A2-2						
Mettre en place une gestion raisonnée des usages sur le littoral et en mer						
Maitre d'ouvrage Parc national des Calanques						
PARTENAIRES TECHNIQUES :						
Parc marin de la Côte Bleue						
Département des Bouches-du-Rhône, Région Sud						
Ville de Marseille, Ville de Cassis, Ville de la Ciotat						
MAMP, Agence de l'eau RMC						
AFB						
TERRITOIRE:						
Parc National des Calanques, PMCB						
SDAGE n° masses d'eau:						
FRDC06b, FRDC07a, FRDC07b, FRDC07c						
Correspondance programme de mesures :						
MIA0701						
TYPE D'OPERATION:						
Etude	X					
Gestion/Exploitation						
Travaux/prestation						
Expérimentation						
Animation						
Communication / sensibilisation						
INDICATEUR DE SUIVI						
Cartographie détaillée de la fréquentation						
COUT OPERATION TTC* 50 000 €		Contrat de Transition				
Détail :		Planning	2023	2024		
suivis aériens 2023 25 000 €						
suivis aériens 2024 25 000 €		recueil des données				
		analyse				
*l'établissement public Parc national des Calanques ne peut pas indiquer les coûts HT car il est non assujetti à la TVA						
MAMP	MARSEILLE	AGENCE DE L'EAU RMC (*)	REGION SUD PACA	CD13	COMMUNES	Autres financeurs : Parc national des Calanques
10%	0%	50%	20%	0%	0%	20%
5 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €